



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

JANVIER 2012

Les naissances en 2011

Nous avons appris les naissances suivantes et nous félicitons les heureux parents :

MAJOU Clément	7 janvier
ESTARZIAU Ninon	6 février
MENDES Enzo	19 juin
GRACIES Mathilde	4 septembre

Ils nous ont quittés en 2011

Plusieurs de nos anciens nous ont quittés cette année. Notre sympathie accompagne les familles en deuil.

SALIOU Philippe Daniel Guillaume	26 mars
TAMARGO-GONZALES Marie-France ép. PROEGER	29 juin
URBAN François	10 juillet
MAURY Eliane Marie ép. JOLY	30 octobre
MOULUQUET René-Jean	10 décembre
LACASSIE Elise ép. MOUREU	15 décembre

Mariages

Ils se sont unis à la mairie de Rébenacq et nous nous associons à leur joie.

DUHAMELLE Sylvain et DOS SANTOS JARDIM Grâce	12 mars
GROLLEAU Thierry et BAILLEUL Françoise	7 mai
CAETANO Julien et ARAUJO Stéphanie	11 juin



Le maire Alain Sanz et tous les membres de l'équipe municipale vous souhaitent d'excellentes fêtes de Noël.

Par avance ils vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2012.



Commission culturelle municipale

La commission s'est réunie le 5 décembre, cette soirée était ouverte à toute la population (cf précédent Amassa). Nous étions 13 participants, quelques personnes s'étaient excusées.

Outre le bilan de l'année 2011, nous avons échangé des idées pour 2012. Les principaux temps forts de l'année seront reconduits, tels que soirée d'accueil, marché de Noël.

Parmi les projets que nous envisageons, nous cherchons des volontaires pour nous aider à préparer ou donner un coup de main pour réaliser deux animations :

- un concert de musique classique à l'automne,
- une exposition photo.

Si vous acceptez de nous aider, merci de contacter au choix :
- J.-P. Valois (05 59 05 51 50, valois.jp@orange.fr)
- la mairie (05 59 05 54 63).

Nous entamons les démarches pour les autres projets évoqués, et vous tiendrons au courant dès que le programme sera plus avancé.

A bientôt.

Bibliothèque du Foyer Rural

La permanence aura lieu le :

vendredi 6 janvier de 16 h à 18 h.

Vous serez reçus par Gérard et Christiane. Au nom de tous les bénévoles de la bibliothèque, je vous souhaite de bonnes fêtes.

Nicole Andrieu

C'ETAIT EN DECEMBRE

Le marché de Noël

L'ensemble des stands proposaient des objets jolis à voir. Depuis la simple couronne pour décorer son arbre jusqu'au bijou plus soigné pour un cadeau, en passant par des chapeaux, des décorations en tissu, le tournage sur bois, les produits cosmétiques, il y en avait pour tous les goûts et dans une gamme de prix restant raisonnable comme nous l'avions conseillé aux 22 exposants. Tous nous ont dit être satisfaits et avoir vendu quelque chose. Une bonne ambiance par dessus tout, il fait bon flâner, acheter ou simplement regarder, mais qui donne aussi l'occasion de rencontrer des personnes que l'on avait pas vues depuis longtemps. C'est ça aussi un marché de Noël : un moment de magie que l'on vous proposera à nouveau l'an prochain.



Le spectacle et le goûter de Noël

Mais qu'est-il arrivé à Tom le musicien ? Que peuvent faire l'arbre magique et les grenouilles contre la méchante reine ? Un joli conte de Noël était mis en scène le 10 décembre par les marionnettes de la troupe Contre-point, égarées dans la "Forêt des Mille grenouilles".

Une agréable après-midi récréative, conclue dans la bonne humeur par le goûter offert par la Municipalité et le passage du Père Noël. Merci à ceux qui sont venus nombreux partager un moment de fête du village, nous étions près de 100, dont une soixantaine d'enfants.



Enquête sur l'éclairage public (réponse demandée d'ici le 20 janvier)

Dans le but d'économiser l'énergie, on peut envisager d'éteindre l'éclairage public la nuit, par exemple de minuit à 5 h du matin.

Toutefois, le Conseil hésite à laisser le village dans l'obscurité totale en milieu de nuit car cela entraîne des inconvénients : moindre sécurité pour les véhicules qui sont amenés à circuler et pour les piétons.

Notez que la nouvelle mairie est éclairée avec des lampes basse consommation : l'ensemble de la lumière fournie actuellement sur le parvis ne consomme pas plus d'énergie qu'un lampadaire classique avec ampoule de 200 W.

Pour aider le Conseil à prendre une décision sur l'éclairage nocturne, nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-dessous et à transmettre votre réponse au secrétariat de mairie, dans la boîte aux lettres ou par mail mairie@rebenacq.com. Merci d'avance !

✂ -----

Nom

- Je souhaite le maintien de l'éclairage nocturne
- J'accepte que l'éclairage soit éteint de minuit à 5 h